

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/1700-construire-un-projet-de-telemedecine>

La Télémédecine en action : Construire un projet de télémédecine

Sommaire

1. Introduction
2. Définir le projet médical
3. Concevoir l'organisation
4. Décliner les processus de r...
 - 4.1. Processus générique de ré...
 - 4.2. Détail des activités du p...
5. Déployer, évaluer et pérenn...
6. Fiches pratiques de mise en...
 - 6.1. Fiche 1 : Gouvernance
 - 6.2. Fiche 2 : Pilotage et ges...
 - 6.3. Fiche 3 : Ressources Huma...
 - 6.4. Fiche 4 : Formation**
 - 6.5. Fiche 5 : Communication
 - 6.6. Fiche 6 : Système d'infor...
 - 6.7. Fiche 7 : Logistique et m...
 - 6.8. Fiche 8 : Post-déploiemen...

↪ 6. Fiches pratiques de mise en oeuvre de l'activité de télémédecine

↪ 6.4. Fiche 4 : Formation

Enjeux

L'introduction de nouveaux outils et de nouvelles organisations de travail pour la prise en charge par télémédecine fait naître des besoins de montée en compétences des acteurs à qui sont confiées de nouvelles activités ou dont les pratiques professionnelles évoluent. Quant aux protocoles, ils doivent être mis en œuvre de manière partagée et pérenne pour assurer une prise en charge efficiente.

Il est donc indispensable d'élaborer un plan de formation en amont du projet définissant, pour chaque type d'acteur, les nouvelles compétences nécessaires et les actions à mettre en œuvre pour les transmettre.

Principales actions à mener

- **Identifier les acteurs à former** et anticiper le turn-over médical et/ou paramédical.
- **Définir les compétences nouvelles à transmettre** à chaque population pour un exercice satisfaisant de leur rôle dans l'organisation retenue.
- **Définir l'objectif des formations et leur durée.** On peut identifier plusieurs finalités :
 - Former à la nouvelle organisation ;
 - Former aux nouvelles procédures ou nouveaux protocoles ;
 - Former aux outils techniques.
- **Élaborer le contenu** de ces formations qui peut se décliner en deux aspects :
 - Formation théorique dédiée au développement des usages ;
 - Formation pratique.
- Le contenu de chaque volet (théorique ou pratique) est fonction du public
- **Identifier des formateurs référents** en fonction du public cible.

Points de vigilance et recommandations

- **Mettre en place un comité pédagogique** pour valider la formation théorique et pratique, évaluer les acquis et préconiser l'organisation à mettre en place pour la formation.
- **Compte tenu des mobilités, mettre en place un tutorat** au sein des structures pour accompagner l'arrivée de nouveaux praticiens.

- **Bien distinguer la formation médicale de la formation à l'outil** : l'outil pouvant cependant comporter des formulaires qui soient le rappel des protocoles et ainsi contribuer à la pérennisation de la formation médicale.
- **La formation médicale doit aborder la dimension information du patient** qui doit intégrer une information spécifique sur le procédé de télémédecine (rôles et identités des professionnels, protocoles de coopération, modalités d'enregistrement des données, etc.). La formation doit également rappeler les spécificités du recueil du consentement du patient.
- **Mettre en place des outils de suivi puis d'évaluation de la formation** :
 - Tableau de suivi de l'activité des formations : effectifs, calendrier, etc. ;
 - Tableau de mesure des taux de formation par population cible ;
 - Tableau de suivi des mutations des personnels formés.
- **Renouveler les formations**, d'une part pour permettre l'intégration des nouveaux acteurs et, d'autre part, pour maintenir le bon usage par les acteurs en place.
- **Actualiser le contenu des formations** au regard de l'évolution des procédures de prise en charge ou des outils.

Glossaire

acteur

Date de parution : 01/02/2016

Télécharger la production